

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 63
Membres absents : 15
Procurations : 09

Séance du 15 mars 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du mois de mars, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 09/03/2023
Date de transmission : 21/03/2023
Date de mise en ligne : 22/03/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, Mme BRENDLE Carine, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger.

Absents excusés :

Mme CAILLEAUX Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à Mme WOGENSTAHL Nadine), M. KAHRIC Franck, M. KANNENGIESER Bernard (pouvoir à M. CAPON Patrick), M. MARTIN Anthony, M. OTMANE Rémy, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. WIEDERKEHR Denis

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

9^{ème} QUESTION

Projet d'enquêtes sur la mobilité aux frontières porté par l'ETB - Phase 1- signature d'une convention

(DELIBERATION n°2023-033)

Le développement de nouveaux projets d'aménagement dans le secteur transfrontalier nécessite de pouvoir disposer de données de trafics et de comptages fiables et à jour. Ces éléments permettent d'analyser l'impact de ces projets futurs tout en évaluant la fluidité du réseau routier afin de mettre en relief d'éventuelles difficultés.

Ces données sont traitées grâce au « Gesamtverkehrsmodell » (modèle de trafic global) de la région de Bâle, qui est un outil permettant de réaliser des modélisations du trafic sur le territoire suisse mais aussi sur le territoire français et allemand.

La fiabilité de cet outil repose notamment sur la qualité des données d'entrées, qui doivent être actualisées tous les 5 à 6 ans. La dernière enquête réalisée sur la mobilité transfrontalière ayant été menée par l'ETB en 2011 (étude « C14 »), l'association souhaite aujourd'hui définir dans une première étape les besoins des différentes collectivités afin de réaliser des enquêtes destinées à mieux connaître le trafic transfrontalier. Dans une deuxième phase, et sur la base des besoins ainsi identifiés, une méthode devra être élaborée pour mener à bien cette opération. Puis, dans une troisième phase, les enquêtes pourront être menées.

La convention ci-annexée a pour objet de définir les responsabilités des signataires dans l'élaboration et le financement de l'analyse des besoins puis de la rédaction d'un cahier des charges destiné à l'élaboration d'un concept pour mettre en place ces enquêtes de trafic transfrontalières (phase 1).

Le budget prévu pour cette première phase est de 50 000 euros. La clé de financement entre les partenaires de trois pays est de 50% pour la Suisse, 25% pour l'Allemagne et 25% pour la France, soit 12 500 € répartis à hauteur de 7 500€ pour Saint-Louis Agglomération et 5 000€ pour la Collectivité européenne d'Alsace

Au regard de ce qui précède, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la convention relative au projet d'enquête de trafic ci-annexée ainsi que ses documents annexes ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- d'accorder un financement à hauteur de 7 500 euros pour cette première phase de projet.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 mars 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

